AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

223C1102
FR0000130577-FS0577

17 juillet 2023

Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

PUBLICIS GROUPE SA

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 13 juillet 2023, la société BlackRock, Inc. (55 East 52nd Street, New York, 10055, Etats-Unis), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion[1], a déclaré avoir franchi en baisse, le 12 juillet 2023, le seuil de 5% du capital de la société PUBLICIS GROUPE SA et détenir, à cette date, pour le compte desdits clients et fonds, 12 223 559 actions[2] PUBLICIS GROUPE SA représentant autant de droits de vote, soit 4,81% du capital et 4,55% des droits de vote de cette société[3].

 Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions PUBLICIS GROUPE SA hors marché et d'une diminution du nombre d'actions PUBLICIS GROUPE SA détenues à titre de collatéral.

2. Par courrier reçu le 14 juillet 2023, la société BlackRock, Inc. (55 East 52nd Street, New York, 10055, Etats-Unis), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 13 juillet 2023, le seuil de 5% du capital de la société PUBLICIS GROUPE SA et détenir, pour le compte desdits clients et fonds, 13 175 522 actions[4] PUBLICIS GROUPE SA représentant autant de droits de vote, soit 5,18% du capital et 4,90% des droits de vote de cette société[3].

 Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions PUBLICIS GROUPE SA sur le marché et d'une augmentation du nombre d'actions PUBLICIS GROUPE SA détenues à titre de collatéral.

———

[1] Le gestionnaire d'investissement dispose du pouvoir discrétionnaire d'exercer les droits de vote attachés aux titres détenus, sauf demande expresse de clients de garder le contrôle sur les droits de vote.

[2] Dont (i) 2 019 876 ADR PUBLICIS GROUPE SA (représentant 504 969 actions PUBLICIS GROUPE SA), (ii) 100 237 actions PUBLICIS GROUPE SA assimilées au titre des dispositions de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce provenant d'autant de « *contracts for differences* » (« CFD ») (sur la base d'un delta de 1) sans échéance prévue, portant sur autant d'actions PUBLICIS GROUPE SA, réglés exclusivement en espèce, (iii) 364 173 actions PUBLICIS GROUPE SA assimilées au titre des dispositions de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce du fait de la conclusion d'un contrat de prêt-emprunt de titres, et (iv) 277 069 actions PUBLICIS GROUPE SA détenues à titre de collatéral. Le déclarant a précisé détenir par ailleurs 1 117 047 actions PUBLICIS GROUPE SA pour le compte de clients (non prises en compte dans la détention visée au 1er alinéa) pour lesquelles ceux-ci ont conservé l'exercice des droits de vote.

[3] Sur la base d'un capital composé de 254 311 860 actions représentant 268 706 618 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

[4] Dont (i) 2 020 832 ADR PUBLICIS GROUPE SA (représentant 505 208 actions PUBLICIS GROUPE SA), (ii) 99 695 actions PUBLICIS GROUPE SA assimilées au titre des dispositions de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce provenant d'autant de « *contracts for differences* » (« CFD ») (sur la base d'un delta de 1) sans échéance prévue, portant sur autant d'actions PUBLICIS GROUPE SA, réglés exclusivement en espèce, (iii) 377 786 actions PUBLICIS GROUPE SA assimilées au titre des dispositions de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce du fait de la conclusion d'un contrat de prêt-emprunt de titres, et (iv) 1 221 299 actions PUBLICIS GROUPE SA détenues à titre de collatéral. Le déclarant a précisé détenir par ailleurs 1 151 961 actions PUBLICIS GROUPE SA pour le compte de clients (non prises en compte dans la détention visée au 1er alinéa) pour lesquelles ceux-ci ont conservé l'exercice des droits de vote.